

*Mercredi, 27e. Février, 1811.*

**U**N Message de Son Excellence le Gouverneur en Chef, signé de Son Excellence, a été présenté à Mr. l'Orateur par l'Honorable Mr. *Irvine*, avec un état y mentionné, lequel Message a été lu, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et est comme suit, savoir :

**J. H. CRAIG, GOUVERNEUR.**

Le Gouverneur en Chef se trouve dans la nécessité d'informer la Chambre d'Assemblée, que, vû l'augmentation considérable dans le prix des matériaux et des travaux, la dépense encourue pour rendre le Château *Saint Louis* logeable, malgré toute l'économie dont il s'est servi, a monté à une plus forte somme que celle votée par l'Acte de la 48e. Geo. III. chapitre 34.

Il a ordonné qu'un état du montant soit mis devant elle, convaincu de sa disposition à prendre le sujet dans sa considération, et se reposant sur sa libéralité pour remplir le déficit.

Le Gouverneur en Chef saisit cette voie pour faire observer à la Chambre l'insuffisance des moyens fixés par cet Acte pour lever cette partie de la somme qui est déjà votée:

**J. H. C.**

*Château Saint Louis,  
Québec, 25e. Février, 1811.*

**L'Etat mentionné dans le dit Message est comme suit, savoir :**

**3 P**

**Etat**